



Préambule :

Depuis le 1^{er} Avril 2016, le Code des Marchés publics est abrogé et remplacé par de nouvelles règles qui résultent des deux textes suivants :

- **L'Ordonnance n°2015-899 du 23 Juillet 2015 relative aux marchés publics**
- **Le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics**

Ils sont complétés par un arrêté publié au JO du 31 Mars 2016 et une série d'avis publiés au JO du 27 Mars 2016 :

- L'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics
- Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique
- Avis relatif à la liste des activités qui sont des travaux en droit de la commande publique
- Avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques
- Avis relatif à la liste des dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail permettant de rejeter une offre comme anormalement basse en matière de marchés publics
- Avis relatif à la nature et au contenu des spécifications techniques dans les marchés publics

Dans le présent document ainsi que toutes les pièces administratives du présent marché (CCAP, Règlement de la Consultation, avis d'appel public à la concurrence, ...), les articles réglementaires faisant référence à/au:

- L'Ordonnance n°2015-899 du 23 Juillet 2015 relative aux marchés publics sont désignés « **O** »
- Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics sont désignés « **D** »



MARCHE PUBLIC DE SERVICE

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage

Ville de **PLOUHINEC**

Objet du marché

**MAINTENANCE CURATIVE ET PREVENTIVE DES INSTALLATIONS
D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 27 du D

**ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)**

Personne Responsable du Marché représentant le pouvoir adjudicateur (PRM)

Monsieur le Maire de PLOUHINEC

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du D

Monsieur le Maire de PLOUHINEC

Ordonnateur

Monsieur le Maire de PLOUHINEC

Comptable public assignataire

Madame la Trésorière – Trésorerie de PONT CROIX

Dans la suite du présent document le pouvoir adjudicateur est désigné "Maître de l'ouvrage".

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

Je soussigné,

Nom et prénom :											
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :											
Domicilié à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)											
Au capital de :											
Ayant son siège à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
N° d'identité d'établissement (SIRET) :											
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :											

Nous soussignés,

Cotraitant											
Nom et prénom :											
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :											
Domicilié à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)											
Au capital de :											
Ayant son siège à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
N° d'identité d'établissement (SIRET) :											
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :											

Après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés aux **articles 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54 du D** ;

m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à **l'article 44 du D** ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations désigné en page 1 du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à **l'article 44 du D** ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

ARTICLE 2. PRIX

2-1. Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 défini à l'article 3-3.2 du CCAP.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Evaluation des travaux :

Les travaux pour lequel **je m'engage** / **nous nous engageons**, seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

- Montant hors TVA :
- TVA au taux de %, soit
- TVA au taux de %, soit

Arrêté en lettres à

Décomposition en tranches

Non

2-2. Montant sous-traité

2-2.1. Montant sous-traité désigné au marché

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, le(s) annexe(s) n° au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par des sous-traitants, leurs noms et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que **j'envisage / nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors TVA
- Montant TVA incluse

Les déclarations et attestations des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

2-2.2. Créance présentée en nantissement ou cession

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai / nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

ARTICLE 3. DURÉE DU MARCHÉ

La durée du marché est fixée à 3 ans à compter de la date de réception de la notification de celui-ci. Passé la date du 3^{ème} anniversaire, il sera reconnu caduque.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

Entrepreneur unique

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :													
à :													
au nom de :													
sous le numéro :											clé RIB :		
code banque :						code guichet :							

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Groupement solidaire

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :													
à :													
au nom de :													
sous le numéro :											clé RIB :		
code banque :						code guichet :							
<input type="checkbox"/> Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.													

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Entrepreneur unique

L'entrepreneur désigné ci-devant :

refuse de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

ne refuse pas de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

Groupement solidaire

Les entrepreneurs désignés ci-devant :

refusent de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

ne refusent pas de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des entrepreneur(s) :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le Représentant légal du Pouvoir Adjudicateur

à : le :

Le Représentant légal du Pouvoir Adjudicateur certifie que le présent marché a été reçu par le représentant de l'Etat, au titre du contrôle de légalité, le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

L'entrepreneur / **mandataire du groupement** :

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le
l'entrepreneur / **mandataire du groupement** destinataire.

par

Pour le Représentant légal du Pouvoir Adjudicateur,
à :

le :

(date d'apposition de la signature ci-après)

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE PREMIER RANG

ANNEXE N° ___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

Acceptation d'un sous-traitant Agrément de ses conditions de paiement

Marché	
N° du marché :	_____ (Ligne réservée à l'administration)
Objet :	Construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur
Lot :	_____
Titulaire :	_____

Prestations sous-traitées	
Nature :	_____
Montant prévisionnel hors TVA des sommes à payer directement :	_____
Montant prévisionnel TVA incluse des sommes à payer directement :	_____

Sous-traitant	
Nom, raison ou dénomination sociale :	_____
Entreprise individuelle ou Forme juridique de la société :	_____
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	_____
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	_____
Adresse :	_____
(Tél.)	_____
Compte à créditer (joindre un RIB ou RIP) :	
– ouvert à l'organisme bancaire :	_____
– à :	_____
– au nom de :	_____
sous le n° :	_____ Clé RIB : _____
code banque :	_____ code guichet : _____

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

Date d'établissement des prix :

Modalités de variation des prix :

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

Pièces à remettre systématiquement

- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics. Par la signature de ce document, le sous-traitant reconnaît :
- a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du **code pénal** : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1 ;
 - b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du **code général des impôts** ;
 - c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du **code du travail** ;
 - d) ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.620-1 du **code de commerce** ;
 - e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L.625-2 du **code de commerce**, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
 - f) ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L.620-1 du **code de commerce**, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
 - g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.323-1 et, L.323-8-2 ou L.323-8-5, du **code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

Pièce à remettre en cas de déclaration spéciale en cours de marché

- Le titulaire rend à la PRM l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. La PRM mentionnera le montant maximal de la créance qu'il pourra nantir ou céder.
- L'exemplaire unique est remis à l'établissement de crédit et ne peut être restitué. Le titulaire produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.

ATTENTION : L'une des deux pièces doit être obligatoirement fournie avec la présente déclaration.

Autres renseignements

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 Code des Marchés Publics :

Monsieur le Maire de Bric de l'Odet

Comptable assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier

Le titulaire

A Le

Le mandataire du groupement

A Le

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A _____ le _____

Le Représentant légal du Pouvoir Adjudicateur,

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE RANG AUTRE QUE PREMIER

ANNEXE N° ___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

Acceptation d'un sous-traitant Agrément de ses conditions de paiement

Marché	
N° du marché :	_____ (Ligne réservée à l'administration)
Objet :	Construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur
Lot :	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Titulaire :	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Sous-traitant accepté de rang n°1	Nom : <input style="width: 80%;" type="text"/>
Prestation sous-traitée :	<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/>
Sous-traitant accepté de rang n°2	Nom : <input style="width: 80%;" type="text"/>
Prestation sous-traitée :	<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/>
<small>① nom à rappeler dans le cartouche suivant</small>	
Prestations sous-traitées par le sous-traitant (préciser le nom ①) :	
<input style="width: 100%;" type="text"/>	
Nature :	<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>
Montant prévisionnel hors TVA :	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Montant prévisionnel TVA incluse :	<input style="width: 100%;" type="text"/>

Désignation du sous-traitant

Nom, raison **ou**
dénomination sociale :

Entreprise individuelle **ou**
Forme juridique de la société :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

Adresse :

(Tél.)

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

Date d'établissement des prix :

Modalités de variation des prix :

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

Délai de paiement et taux d'intérêt de retard :

Garantie de paiement - Cautiion personnelle et solidaire

Référence de l'établissement qualifié l'ayant
délivrée :

Objet de la caution :

Montant garanti :

ATTENTION : Cette caution n'est pas requise dès lors qu'il y a une délégation de paiement entre le maître de l'ouvrage, le donneur d'ordre et le sous-traitant (paiement direct conventionnel)

Pièces à remettre systématiquement

- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics. Par la signature de ce document, le sous-traitant reconnaît :
 - a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du **code pénal** : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1 ;
 - b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du **code général des impôts** ;
 - c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du **code du travail** ;
 - d) ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.620-1 du **code de commerce** ;
 - e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L.625-2 du **code de commerce**, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
 - f) ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L.620-1 du **code de commerce**, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
 - g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
 - h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.323-1 et, L.323-8-2 ou L.323-8-5, du **code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

Le titulaire

A Le

Le mandataire du groupement

A Le

Sous-traitant accepté de rang n°1

A Le

Sous-traitant accepté de rang n°2

A Le

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A _____ le _____

Le Représentant légal du Pouvoir Adjudicateur